

## RÈGLEMENT 2020 DES TRAILS ET RANDOS D'ECOUVES

### Assurance

Le comité d'organisation et l'organisation du Trail d'Ecoves sont couverts par une assurance responsabilité civile auprès de la **Mutuelle des sportifs, Assurances Allianz IARD 2/4rueDavid-75782 PARIS Cedex 16**

### Sécurité

*En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, le Comité d'organisation du trail d'Ecoves se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve, de modifier les tracés ou distances sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.*

### Droit d'image

*Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir implicitement pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.*

### CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de le mentionner sur votre bulletin d'inscription.

*Conformément à l'article L. 231-3 du Code du Sport seront acceptés : les titulaires d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Run-ning délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme et les titulaires d'une licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP seulement si la mention de non contre-indication de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition figure sur la licence.*

*Pour tous les autres participants, joindre à l'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, le jour de l'épreuve, ou sa photocopie.*

*Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement.*

## **Charte du Trailer**

- *Le Trail est une course pédestre disputée en semi-autosuffisance. Un camelbak ou un porte-gourde est vivement conseillé. Courir en autosuffisance est recommandé.*
- *Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours et suivre les parcours balisés par les Organisateurs.*
- *Ils s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.*
- *Sur les différents parcours des pointages sont effectués par des Commissaires de course et les classements sont établis après consultation de ces derniers.*
- *Sur le parcours, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation, la sécurité des coureurs est assurée sur la plupart des croisements par des Signaleurs. En cas d'absence de ces derniers, les coureurs doivent prendre toutes précautions et responsabilités pour assurer leur sécurité.*
- *Sur l'ensemble des parcours des Commissaires à VTT veillent au bon déroulement de l'épreuve.*
- *Le Comité d'organisation assure la fermeture des parcours derrière les derniers concurrents.*
- *En cas d'abandon, afin d'éviter des recherches inutiles, les concurrents doivent rendre leur dossard au Comité d'organisation, sur les postes de ravitaillement ou points de contrôle.*
- *Respectez les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.*
- *Dans l'esprit trail, merci de venir en aide à un concurrent en situation difficile voire dangereuse. Avoir un téléphone portable est fortement recommandé.*
- *La population locale ainsi que les bénévoles sont là pour vous permettre de pratiquer votre loisir dans les meilleures conditions possibles : Remerciez-les avec un sourire et un petit bonjour.*

## Catégories. Définies par l'organisation du Trail d'Ecouves

Catégories : Hommes et Femmes\*

*\*Age atteint au 31 décembre*

- **POUSSE DE TRAIL :** nés 2011, 2012, 2013 et 2014
- **POUSSINS :** ..... *nés en 2009 et 2010*
- **BENJAMINS :** ..... *nés en 2007 et 2008*
- **MINIMES :** ..... *nés en 2005 et 2006*
- **CADETS :** ..... *nés en 2003 et 2004*
- **JUNIORS :** ..... *nés en 2001 et 2002*
- **SENIORS :** ..... *nés entre 1981 et 2000*
- **VETERANS 1 :** ..... *nés entre 1971 et 1980*
- **VETERANS 2 :** ..... *nés entre 1961 et 1970*
- **VETERANS 3 :** ..... *nés entre 1951 et 1960*
- **VETERANS 4 :** ..... *nés entre 1950 et avant.*